



Lettre du Ministre général

Fr. Mauro Jöhri OFMCap

LA GRACE DE TRAVAILLER

1 novembre 2013

www.ofmcap.org

© Copyright by:
Curia Generale dei Frati Minori Cappuccini
Via Piemonte, 70
00187 Roma
ITALIA

tel. +39 06 420 11 710

fax. +39 06 48 28 267

www.ofmcap.org

Ufficio delle Comunicazioni OFMCap

info@ofmcap.org

Roma, A.D. 2016

Sommario

1. Le VIII Conseil Plénier de l'Ordre	4
2. A l'écoute de Saint François d'Assise	6
4. Priez pour nous !.....	9
5. Le changement.....	11
6. Quel genre de fraternité?.....	13
7. La valeur du travail pour chaque frère	15
8. Capables de dire "merci"	17
En conclusion.....	19

LA GRACE DE TRAVAILLER

Lettre de Frère Mauro Jöhri Ministre général des Frères Mineurs Capucins
pour l'indiction du VIII Conseil Plénier de l'Ordre

A tous les Frères Mineurs Capucins

Aux sœurs Clarisses capucines

Aux frères de l'O. F.S

Prot. N. 00860/13

1. LE VIII CONSEIL PLENIER DE L'ORDRE

Chers frères,

par la lettre programmatique que je vous ai envoyée le 2 février 2012, je vous annonçai en communion avec les frères Définites, que nous avons décidé de convoquer un Conseil Plénier de l'Ordre qui aura pour thème « la grâce de travailler ». En cette occasion je parlais brièvement des motivations qui sont à l'origine de la convocation de cet événement. A travers cette lettre, je désire vous proposer quelques approfondissements sur le sujet et je le fait en partageant avec vous des situations et des faits qui appartiennent à mon histoire personnelle. Bientôt je remercie le Seigneur pour les 50 ans d'appartenance à l'Ordre des Frères Mineurs Capucins et pendant tout ce temps j'ai assisté à de nombreux changements. J'ai vécu la plus grande partie de ma vie en Europe et il est évident que les yeux à travers lesquels je considère les faits et les événements sont ceux d'un européen. Toutefois je peux affirmer que la

connaissance de l'Ordre que j'ai acquise en ces 7 années de service comme Ministre général, confirme que de nombreux changements que l'on peut constater en Europe, à cause du procès de globalisation, sont en train de s'étendre progressivement à tous les continents. De plus, je désire souligner, que le prochain CPO devrait tracer une ligne de continuité avec les deux immédiatement précédents et qui nous ont aidé à réfléchir sur le thème : *"Vivre la pauvreté en fraternité"* et *"Vivre notre vie fraternelle en minorité"*.

La réflexion sur le travail nous met en relation avec nos sources de subsistance, et le travail que nous effectuons doit garder à l'esprit deux valeurs centrales de notre vie: la fraternité et la minorité. Ces aspects seront approfondis et développés durant la préparation de l'événement qui sera vécu, c'est mon souhait, comme une occasion de dialogue et de formation pour tous.

Chers frères, c'est avec joie et espérance que je convoque le VIII Conseil Plénier de l'Ordre, qui aura pour thème "*la grâce de travail*", à Assise, dans notre couvent du «Christ ressuscité» du 26 octobre au 21 novembre de 2015.

2. A L'ECOUTE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Que les Frères à qui le Seigneur a donné la grâce de travailler, travaillent fidèlement et dévotement, de telle sorte qu'en bannissant l'oisiveté, ennemie de l'âme, ils n'éteignent point l'esprit de sainte oraison et de dévotion, auquel les autres choses temporelles doivent servir. Mais du prix de leur travail, qu'ils reçoivent, pour eux et pour leurs Frères, les choses nécessaires au corps, excepté deniers ou pécune ; et ce, humblement, comme il convient aux serviteurs de Dieu et aux disciples de la très sainte Pauvreté. (Rnb 5.)

Moi, je travaillais de mes mains, et je veux travailler; et tous les frères, je veux fermement qu'ils s'emploient à un travail honnête. Ceux qui ne savent point travailler, qu'ils apprennent, non pour le cupide désir d'en recevoir salaire, mais pour le bon exemple et pour chasser l'oisiveté. (Test.)

Lorsqu'on ne nous aura pas donné le prix de notre travail, recourons à la table du Seigneur en quête de notre nourriture de porte en porte. (Test.)

Ces paroles simples et fortes que Saint-François nous a consignées dans la Règle et dans le Testament, ont accompagnées des générations de frères au long des siècles et elles continuent à être une source de réflexion et de saine provocation pour nous aussi. Les paroles du Séraphique Père nous rejoignent en un temps et dans une société où sont en action des changements radicaux en ce qui concerne le travail, avec des conséquences qui nous imposent une vérification sérieuse de notre façon de subvenir à nos besoins. Les procès de globalisation et de sécularisation ont créés une nouvelle façon de concevoir l'homme et ses activités ; à ceci s'ajoute un détachement progressif de l'Eglise et des contenus spirituels, éthiques et sociaux qu'elle annonce. Certainement ces changements ne touchent pas tous les pays du monde avec la même intensité, mais nous devons reconnaître que le changement a des répercussions plutôt vastes et souvent nous pouvons en mesurer les influences et les conséquences dans la vie religieuse aussi. Ces réflexions, brèves et synthétiques, sont à l'origine de la proposition de vivre un moment de forte réflexion que j'ai appelé *la grâce de travailler*. Dans cette lettre, bien conscient de n'être ni historien, ni sociologue j'essaierai d'approfondir les considérations décrites ci-dessus. J'ai choisi de

partager et de raconter ce que moi-même j'ai vécu et observé au cours des années de ma vie de capucin.

3. LA PASTORALE DIMINUE!

A la fin de mon rapport au Chapitre général de 2012, j'ai souligné, entre autres que: "Nous capucins, spécialement dans les pays du Sud du monde, nous sommes très engagés dans le domaine pastoral. Il y a des circonscriptions où la plus grande partie des frères est engagée en paroisses. Ça et là, les évêques commencent à nous demander de rendre les paroisses jadis confiées aux frères parce qu'ils disposent maintenant d'un bon nombre de prêtres diocésains. Saisissons cette occasion pour diversifier notre service à l'Église et au peuple de Dieu en nous ouvrant aux nouvelles formes de présence évangélisatrice prêtant une attention spéciale à ces formes qui promeuvent la paix et le dialogue entre groupes et peuples différents." (382)

Cette affirmation semble être contredite par le fait que certains évêques européens et nord-américains demandent la présence de nos frères de nos jeunes circonscriptions riches de vocations pour faire face à la pénurie de prêtres dans leurs diocèses. Je n'ai rien contre le fait que de jeunes Circonscriptions assument de nouvelles fonctions pastorales hors des frontières de leur Pays, mais il me paraît honnête de les mettre en garde contre le phénomène de la sécularisation qui érode de façon significative et rapide la pratique religieuse. Il faut aussi remarquer que la manière dont les gens vivent dans l'hémisphère nord du monde a profondément changé.

L'action pastorale traditionnelle, visant principalement à rejoindre le plus grand nombre de personnes par les sacrements, a subi d'importants changements et chaque milieu culturel et social présente des caractéristiques propres qui imposent des adaptations et des innovations. Les frères des nouvelles circonscriptions qui ne comprennent pas les changements et veulent reproduire l'action pastorale de leur pays d'origine, risquent, tôt ou tard, d'abandonner leur travail pastoral et de rentrer dans leur Circonscription d'origine. De plus, le nombre de personnes qui tacitement ou par déclaration publique renoncent à leur appartenance à l'Église est constant dans les pays qui, jusqu'à il n'y a pas

longtemps avait une composante catholique très importante. Je pense particulièrement au nord de l'Europe, mais cela est également vrai pour le Canada de langue française et d'autres pays encore. Nous sommes bien conscients qu'un gros travail de nouvelle évangélisation est à faire, mais en même temps nous devons prendre acte de la diminution constante de la pastorale et je pense d'une façon toute particulière à la pastorale traditionnelle, pour laquelle nous recevons normalement une offrande. Les possibilités de nouvelles activités pastorales ne manquent pas, mais pour beaucoup d'entre elles, nous ne pouvons attendre aucune récompense.

4. PRIEZ POUR NOUS !

Outre à ce qui est décrit ci-dessus, je pense que les raisons de la crise sont encore plus profondes et elles sont attribuables à certains changements de mentalité qui sont en train de se développer dans notre société. Je désire faire quelques exemples que je prends de mon expérience de frère capucin. Quelques semaines après avoir reçu l'habit capucin au noviciat d'Arco di Trento, je fus envoyé avec les autres compagnons de noviciat dans la campagne environnante pour la quête du raisin. Ceci nous permettait de produire un bon vin à moindre coût. Durant l'année, c'était les frères laïcs de la fraternité qui sortaient pour la quête de l'huile, des pommes de terre et bien d'autres choses encore. Un frère se rendait régulièrement en ville pour la quête du pain. Le grand jardin du couvent nous fournissait abondamment en fruits et légumes. Attention, je ne suis pas en train de raconter des événements qui se sont produits au début des années 1800, mais je parle de 1964, il ya 50 ans!

Une fois rentré en Suisse pour la théologie, au printemps et à l'automne nous suspendions les cours pendant une semaine et tout le monde partait dans les villages environnants pour la quête. Dans ce cas, les gens nous donnaient de l'argent et, à quelques exceptions près, nous étions accueillis très cordialement. Pourquoi les gens étaient-ils généreux avec nous et ne nous claquaient-ils pas la porte au nez? Je crois pouvoir vous dire qu'entre le peuple et les frères, mais aussi envers d'autres religieux, il existait un pacte qui n'était pas écrit, mais qui était respecté fidèlement et efficacement. Je m'explique : dans le cœur et dans l'esprit des gens nous, les frères, nous étions perçus comme ceux qui avaient choisi de donner leur vie à Dieu et nous avons un rôle particulier : la prière d'intercession pour toutes les personnes qui par leurs offrandes et leurs dons nous manifestaient la providence du Seigneur. Notre vie de prière et de renoncement accomplissait la partie de dévotion que la plupart des fidèles n'était pas en mesure d'accomplir, mais qu'ils sentaient si nécessaire. D'une façon très concise, le raisonnement était plus ou moins le suivant: « Vous, frères, priez et menez une vie austère et les fruits de cette vie devant Dieu reviendront également à notre avantage. Vous remplissez la mesure de ce que nous sommes appelés à faire aussi, mais pour de nombreuses raisons nous ne pouvons pas,

donc vous avez le droit de frapper à nos portes et demander une contribution pour votre subsistance. Vous priez aussi pour nous et nous sommes prêts à vous soutenir! » Aux yeux du peuple de Dieu notre présence avait une valeur symbolique forte. Elle avait quelque chose de rassurant et jouait sur la relation de chaque individu avec Dieu. Nous étions considérés comme des hommes *capables* de présenter au Seigneur les personnes et les situations qu'elles vivaient et cette intercession était récompensée avec une grande générosité. Combien de fois avons-nous entendu: «Priez pour moi!" et la personne qui nous disait cela nous mettait de l'argent dans les mains. Beaucoup ont continué à nous faire des offrandes même après que les frères ne sortaient plus pour la quête. Après le milieu des années 60, bien que le niveau de vie tant en Europe et en Amérique du Nord se soit nettement amélioré, les frères capucins en raison de leur style de vie simple et grâce aux efforts déployés pour l'action missionnaire ont toujours bénéficié de l'aide de nombreuses personnes. Il y avait une volonté d'aider, de partager ; on nous faisait confiance, certain que l'offrande serait arrivée à sa destination et aurait servi à quelque chose de bon et d'utile.

5. LE CHANGEMENT

Le contexte social religieux et la trame de relations que j'ai décrits jusqu'ici et dans laquelle, j'ai vécu n'existent plus, ou plutôt, nous les retrouvons de façon marginale. Cet accord tacite entre le peuple et les frères s'est progressivement rompu. Dès lors, il n'était pas rare de nous entendre demander en frappant à certaines portes: "Monsieur, pour quelle organisation ou pour quelle œuvre recueillez-vous des fonds?" L'affaiblissement de notre relation avec le peuple peut s'expliquer soit en rapport avec le passage du monde paysan au monde industriel puis technologique, soit dans la forte influence que le procès de sécularisation exerce sur notre façon de vivre l'Évangile et la vie religieuse. Une des conséquences de cette mutation est que notre subsistance ne profite plus des sources qui l'alimentaient par le passé. Cette constatation rend urgente la réflexion sur notre travail, afin que nous puissions opérer des choix qui nous aident à regarder vers l'avenir avec la confiance en Celui auquel nous demandons *le pain quotidien*.

Les nouvelles générations de religieux en Europe et ailleurs n'ont pas connu la quête, mais, même indirectement ils ont bénéficié eux aussi de la générosité de la population envers nous et cela grâce à ce pacte que j'ai mentionné plus haut. Nous avons partagé ce que nous avons reçu et aussi le fruit de notre travail parce que conscients d'appartenir à une seule fraternité internationale. Cela a été rendu possible par le fait que les frères ont cherché à vivre pleinement ce qu'affirment nos Constitutions: *"Tout ce que les frères reçoivent pour prix de leur travail revient à la fraternité et doit donc toujours être remis intégralement au supérieur."* Ainsi, chaque maison donnait le surplus à la Province et celle-ci donnait à son tour à la Curie générale qui veillait à répondre aux besoins des Circonscriptions qui n'étaient pas en mesure de subvenir autonomement à leurs besoins.

Au sein de l'Eglise, les capucins appartiennent aux Ordres Mendicants, cette dénomination, qui continue à figurer sur les pages de l'Annuaire Pontifical, exprime la disponibilité à l'itinérance, à une vie pauvre et essentielle qui ne nous rend patrons de rien. Comme pauvres, nous sommes appelés à vivre de notre travail bien conscients que même la pastorale subit actuellement un grand

changement. L'un des derniers signes du pacte entre nous et les fidèles qui continu d'exister, bien que de façon de toujours plus réduite, est l'offrande que nous recevons pour la célébration des messes; mais même dans ce cas, leur diminution semble inéluctable.

Face à cette évolution, nous ne pouvons pas rester les bras croisés; dans chaque partie du monde, nous sommes appelés à nous demander comment subvenir à nos besoins. Le critère fondamental qui doit guider notre réflexion et que je veux affirmer avec force et clairement dans cette lettre, est le suivant: le travail de chaque frère doit être en harmonie avec le primat de la fraternité. Dans quelle mesure la spécialisation inévitable que cela exigera sera en mesure de préserver ce principe? Quels sont par conséquent les choix que nous sommes appelés à faire et à promouvoir? Et quel genre de vie voulons-nous promouvoir dans un contexte qui a changé?

6. QUEL GENRE DE FRATERNITE?

Réfléchissons maintenant sur un autre type de transformation qui est en cours au milieu de nous, et qui a un lourd impact sur notre façon de vivre. Je veux parler des personnes que nous avons engagées pour les différents services au sein de la fraternité: qui s'occupe de la cuisine, qui fait le ménage, qui lave et repasse nos vêtements, qui répond au téléphone et ouvre la porte aux hôtes, qui prend soin de nos frères malades. La plupart de ces personnes reçoivent une rémunération pour leurs prestations. J'insiste sur le devoir moral de chaque fraternité envers les employés: il faut agir avec justice et dans le plein respect des lois des différents états en matière de salaire et de couverture sociale. Nous employons des personnes qui nous servent, et il ne s'agit pas là d'un fait sans importance, mais j'ose affirmer que cette pratique a progressivement changé le visage et l'identité de notre fraternité. La présence de personnel rémunéré nous a permis d'être libres pour la pastorale, elle nous a dispensé d'accomplir les travaux que nous considérons être peu ou nullement gratifiants, comme les travaux domestiques. Bien souvent, cette présence de personnel rémunéré nous a permis de repousser longtemps la fermeture de certaines maisons, en restant sur place avec un très petit nombre de frères. Ces considérations mettent en évidence la vie fraternelle conçue et structurée principalement en fonction de la pastorale. Nos maisons risquent de ressembler davantage à des presbytères qu'à des couvents de frères qui vivent la minorité et la pauvreté ! Cette façon de concevoir la vie fraternelle a beaucoup affaibli sa valeur symbolique et les conséquences résident dans la facilité avec laquelle on en arrive à des compromis: nous nous dispensons de la prière communautaire, des repas pris en commun, des récréations ou de la célébration des chapitres locaux. Nous avons délégué la plupart du travail manuel à des tiers, et maintenant, en raison de la baisse des revenus, nous sommes obligés de revoir notre pratique et nos choix.

Cher frère nous nous posons une question qui veut permettre une réflexion sur notre vécu personnel et fraternel : sommes-nous disposés à faire de la crise économique, avec toutes les conséquences desquelles nous avons parlé ci-dessus, une opportunité afin de vérifier la qualité de la vie fraternelle que nous

entendons vivre ? La réaction que j'observe bien souvent par rapport aux problèmes économiques est celle de nous tirer d'affaire rapidement, en évaluant les situations du seul point de vue technique et économique. Nous sommes appelés à redimensionner et à repenser notre mode de vie. Est-il si impossible d'avoir à assumer et à nous répartir les différentes tâches liées à la vie fraternelle en proposant fermement cette valeur dès le début de la formation initiale? (Const. 30,3) Sommes-nous prêts à le faire avec grande honnêteté, en voyant cela comme une occasion unique pour vérifier la qualité de nos relations et ainsi expérimenter la beauté et la joie de nous servir les uns les autres ? Il ne s'agit pas seulement de nous réapproprier du travail manuel, mais de nous réapproprier de certaines valeurs originales et vivantes de notre vie fraternelle. Dans le futur nous serons appelés à diversifier de façon significative nos activités et nous devons le faire en privilégiant les principes qui guident la vie fraternelle-évangélique. Est-il impensable que nous puissions vivre comme tant de frères et sœurs ou tant de familles qui ne peuvent se permettre une domestique ou d'autres employés et qui pour arriver à la fin du mois doivent maintenir un rythme de vie sobre essentiel? Dans la mesure où chaque frère grandira dans le sens d'appartenance à la fraternité, ceci permettra d'éliminer les comparaisons et les différences qui sont souvent la cause de souffrances et d'incompréhensions: le frère qui exerce un ministère ou une profession bien rémunérés, et celui qui se consacre davantage aux travaux domestiques ou aux activités sociales sans compensation contribuent à part égale au bien de l'unique fraternité. Nous demandons que cette prise de conscience se renforce de plus en plus comme un précieux patrimoine de nos relations.

7. LA VALEUR DU TRAVAIL POUR CHAQUE FRERE

Le travail n'a pas seulement une valeur en tant que moyen de subsistance, mais aussi en tant que possibilité offerte à chacun de donner un sens à sa vie, la rendant ainsi pleinement humaine. Nous assistons consternés au drame de ceux qui restent sans emploi pendant longtemps et nous voyons les conséquences négatives que le chômage produit au niveau psychologique, relationnel et familial. Ces situations, parfois dramatiques, nous aident à comprendre pourquoi parler de la *grâce* au sujet du travail à un sens. Chacun de nous aimerait faire l'expérience d'un travail gratifiant et aussi créatif que possible. Un type de travail qui permet à l'individu de développer pleinement ses compétences et de se réaliser le mieux possible. Aspiration légitime, mais qui ne peut jamais être séparée des exigences de la vie fraternelle et du service réciproque. Les choix liés à la préparation ministérielle et professionnelle à offrir à chaque frère ne peuvent être adoptés sans tenir compte des exigences du bien commun. Il faut agir en tenant compte à la fois des attitudes de chacun et des nécessités de la fraternité, et particulièrement de celle provinciale. La mise en œuvre de ce critère peut porter à vivre des moments de tension et quelquefois il faut demander à un frère d'accueillir une proposition qui ne correspond pas à ses attentes. Merci, frères, pour toutes les fois que vous avez accueilli et que vous accueillerez quelque chose qui *ne vous plait pas* complètement, fondant votre *oui* sur le Conseil évangélique de l'obéissance et le service à la fraternité. Il faut que nous demandions au Seigneur la grâce de rendre concret et visible ce que nous affirmons et que nous prêchons au sujet de l'obéissance, du sacrifice, et de la disponibilité au service jusqu'à donner la vie pour la croissance et la promotion des autres. Accueillir la proposition d'un travail ou d'un service fraternel interpelle la dimension même de notre foi et exige une continuelle éducation à l'oblativité et à la gratuité.

Je désire partager avec vous une situation qui suscite en moi, perplexité et interrogation. Les frères, qui ont eu l'opportunité d'accomplir des études et de les conclure par une licence ou un doctorat, sont nombreux. Malheureusement, je constate qu'un bon nombre d'entre eux ne met pas au service des autres les connaissances acquises, parfois parce qu'ils sont destinés à faire autre chose,

d'autres fois parce qu'ils refusent de transmettre ce qu'ils ont reçu. Comment se fait-il qu'autant de nos diplômés une fois leurs études terminées désertent complètement les sentiers de la recherche et se contentent de répéter toujours les mêmes choses?

8. CAPABLES DE DIRE "MERCII"

Parfois, j'ai l'impression que parmi nous le sens de la reconnaissance vient à manquer. Nous ne sommes pas capables de dire "merci". Quand je visite les Provinces, il m'arrive de me heurter à une interminable série de revendications: nous voulons plus d'ordinateurs, plus de moyens de transport, et d'autres instruments qui nous font sentir à l'aise et dans l'air du temps. Mais rarement j'ai entendu un mot de gratitude pour tout ce que nous avons et qui, dans la plupart des Circonscriptions, est nettement supérieur ou niveau moyen de vie des gens communs. L'Ordre nous permet de nous consacrer à plein temps à l'étude, en nous libérant du souci de l'argent et des engagements que de nombreux citoyens doivent honorer (taxes, assurances, etc.). Le sens de la reconnaissance se manifestera en faisant fructifier ce que nous avons acquis durant les études, en travaillant dans l'enseignement et l'animation culturelle. Notre merci est aussi concret quand nous lavons les assiettes ou quand nous nettoyons les toilettes. Mettre en commun les résultats du travail nous permet de vivre dignement, même avec peu et de partager avec d'autres une part de ce que la Providence dépose entre nos mains. Il s'agit là d'une dimension fondamentale de notre vie ; sa réalisation dépend fortement du sens d'appartenance à l'Ordre et à la Fraternité que nous développons au long du chemin de la formation initiale et que nous cultivons avec soin au long de notre existence.

Nos Constitutions permettent *"de placer en banque ou dans des établissements similaires l'argent vraiment nécessaire, et même avec un intérêt modéré, comme le font les gens de condition modeste."* (66,3). Dans l'Ordre, il y a des provinces qui ont loué à des tiers des terrains ou des immeubles de leur propriété et pour lesquels ils reçoivent un revenu régulier. D'autres Circonscriptions de fondation récente s'efforcent de mettre en œuvre des projets *d'autosubsistance afin de produire des revenus réguliers*. Jusqu'à quel point, pouvons-nous nous aventurer dans cette voie? La réalisation de projets, en particulier ceux liés à l'exploitation des terres agricoles, s'est avéré extrêmement difficile et loin d'être rentable. Je crois que nous ne pouvons absolument pas nous imaginer de pouvoir nous financer de cette façon seulement. Ce serait contraire au vœu de pauvreté et

nous nous éloignerions terriblement de ceux-là mêmes que les Constitutions définissent «de modeste condition " (66,3).

Je trouve sensé qu'un revenu modeste de placements ou de bâtiments loués puisse servir au contraire à financer de façon particulière le travail de nos frères engagés dans les œuvres sociales au service des pauvres et pour lesquels ils ne reçoivent aucun salaire. Toutefois, même dans ces cas-là l'esprit de charité et de solidarité qui existe entre nous ne devrait pas disparaître; je le synthétise et le consigne à la responsabilité que chacun de nous a devant Dieu et devant les frères: : *j'ai reçu la grâce de travailler et conscient que tout est don, je remets mon salaire, ou l'argent que je reçois comme offrande, à ma fraternité content de soutenir les nécessités de mes frères, et de soutenir l'œuvre de celui qui travaille avec les pauvres et les derniers de la terre.*

EN CONCLUSION

Chers frères, le but de cette lettre est de permettre une réflexion sur notre travail et la grâce qu'il représente. J'ai voulu souligner certaines situations, sans prétendre être exhaustif. Nous allons travailler ensemble dans les différentes étapes qui précéderont, accompagneront et suivront la célébration du Conseil Plénier de l'Ordre et dès maintenant je vous demande votre disponibilité à offrir généreusement votre collaboration. Je tiens particulièrement à souligner que nous sommes à un tournant tant pour ce qui concerne la fraternité, que pour chaque frère, et, pour cela, je veux engager certains frères afin qu'ils préparent une contribution qui puise à l'histoire et à nos sources. Il faut prier, réfléchir, chercher de nouveaux sentiers, et faire des choix innovateurs. Pour cette raison, il est important que l'ensemble de l'Ordre, chacun de vous, accepte de se laisser impliquer dans ce type de réflexion et la communique aux autres.

Pour la préparation du CPO nous avons constitué un groupe de travail chargé d'élaborer ultérieurement ce que j'ai ébauché dans cette lettre et de préparer un outil de réflexion qui sera envoyé à tous les frères. Vos contributions permettront alors aux frères qui se réuniront à Assise pendant un mois, de formuler une série de propositions à envoyer à l'Ordre afin d'orienter concrètement notre chemin.

Les frères qui composent la Commission préparatoire sont:

Fr Stefan Kozuh, Vicaire général, président

Fr. Hugo Mejía Morales (Def. Gen.), vice-président

Fr. Francisco Lopes (PR Ceara Piauí, Brésil)

Membres: Fr. Giovanni Battista Urso (PR Calabre, Italie)

Fr. Mark Joseph Costello (PR Calvary, Etats Unis)

Fr. Moses Njoroge Mwangi (VG Kenya, Afrique)

Fr. Nithiya Sagayam (PR Tamil Nadu Nord, Inde)

Chers frères je porte dans mon cœur l'heureuse certitude que l'Esprit du Seigneur contribue déjà à nous faire faire des choix essentiels, simples et incisifs, et je désire que cette beauté soit racontée et répandue parmi nous. Soutenons-nous ensemble, et souvenons-nous mutuellement que la grâce de Dieu soutiens et accompagne nos vies et notre travail. Chacun de nous, le regard fixé sur le Christ et sur François, fasse sa part. Je désire que cette lettre arrive entre les mains de chaque frère de l'Ordre, donc je prie les Ministres provinciaux, les Vice-provinciaux, les Custodes et les Délégués à faire en sorte que cela se fasse aussi rapidement que possible. Merci.

Je salue chacun de vous avec affection fraternelle.

Fr. Mauro Jöhri
Ministre général

Rome, le 1er novembre 2013
Solemnité de Tous les Saints

Sommario

1. Le VIII Conseil Plénier de l'Ordre	4
2. A l'écoute de Saint François d'Assise	6
4. Priez pour nous !.....	9
5. Le changement.....	11
6. Quel genre de fraternité?.....	13
7. La valeur du travail pour chaque frère	15
8. Capables de dire "merci"	17
En conclusion.....	19



www.ofmcap.org